

EHPAD : Les propositions de Monique Iborra



EHPAD : Les propositions de Monique Iborra

Photo : Monique Iborra lors de son intervention

La salle du Mouzon de la ville d'Auch manquait de place ce vendredi 23 mars en soirée pour recevoir de nombreux professionnels de santé ainsi que les citoyens venus de tout le département pour une réunion d'information sur les EHPAD à l'initiative du député Jean-René Cazeneuve.

L'une des responsables thématiques de la santé du mouvement de LaREM (Nathalie Casalé) a détaillé la situation des EHPAD gersois sur les structures existantes d'hébergement, sur l'état des finances et des effectifs en place. On retiendra que 40 % des établissements sont en déficit et que le quota des ASH (agents des services hospitaliers) et des AS (aide-soignant) sont disproportionnés selon le nombre de lits installés alors que le taux de la dépendance a augmenté de plus de 8%.

La parole a ensuite été donnée à Monique Iborra, députée de la 6ème circonscription de la Haute-Garonne, vice-présidente de la commission des affaires sociales, co-rapporteuse de la mission sur les EHPAD. Sur les 31 propositions détaillées dans le rapport, la députée en a cité quelques-unes :

- le ratio minimum d'encadrement au chevet d'un résident (aide-soignant + infirmier) soit 0.60 ETP (équivalent temps plein),
- la réforme de l'aide sociale à l'hébergement en vue de la rendre plus accessible (certaines personnes âgées restant à domicile alors qu'elles nécessitent un placement en hébergement) en supprimant la mise en jeu de l'obligation alimentaire et en révisant les principes de la récupération,
- le développement de la télé-médecine qui a pris beaucoup de retard en France,
- la formation du personnel d'aide-soignant.

Pour étayer ses propositions, la rapporteuse a fait part de ses visites à l'Étranger au Danemark et Pays Bas pour étudier la prise en charge de la démence notamment sur la maladie d'Alzheimer. Un projet devrait voir le jour dans les Landes en 2019.

Il s'en est suivi de longs échanges nourris avec un public très à l'écoute (représentants syndicaux, comité de défenses des hôpitaux publics, Conseiller Départemental, médecin coordonnateur, directeur d'EHPAD, personnel soignant, ...).

Pour clôturer le débat, Monique Iborra a rappelé que le rapport de la mission d'information sur les EHPAD était disponible sur le site de l'Assemblée Nationale. L'apéritif républicain en fin de séance fut l'occasion de discuter avec des associations chargées de l'animation ou de l'accompagnement auprès de la personne âgée.

Photos : JB Wiorowski



Jean-René Cazeneuve présente la réunion sur les EHPAD ...



Un nombreux public y assistait.